

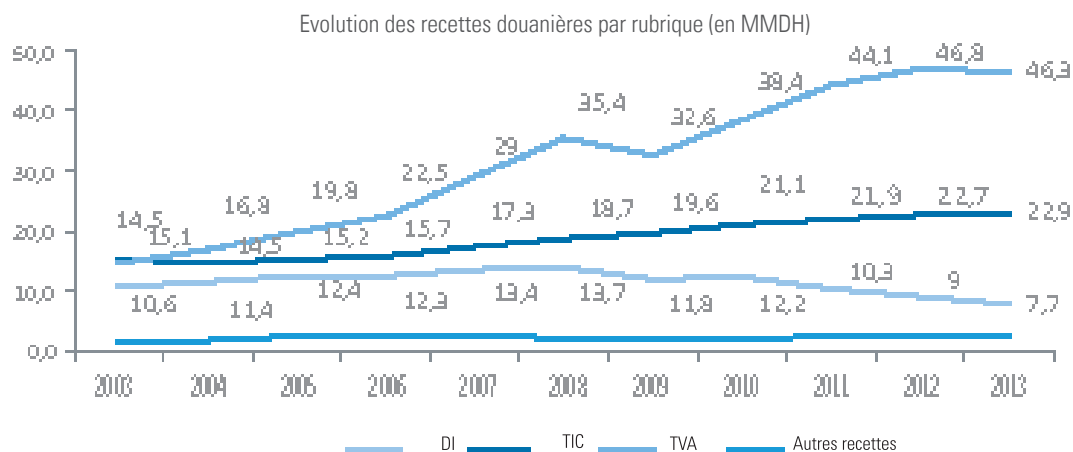
LA DOUANE EN CHIFFRES



- Les recettes douanières
- Les échanges extérieurs
- Le nombre de déclarations (DUM) enregistrées
- Les Régimes Economiques en Douane (RED)
- L'évaluation des prestations de l'Administration des Douanes
- Le contentieux
- Les mouvements transfrontaliers des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE)
- La mise à la consommation des voitures de tourisme
- L'action sociale de l'Administration au profit des organismes et oeuvres de bienfaisance

LES RECETTES DOUANIÈRES

RÉPARTITION DES RECETTES DOUANIÈRES PAR RUBRIQUE



Evolution des recettes douanières par rubrique

(En MMDH)

Rubriques	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Droits d'importation (DI)	10,6	11,4	12,4	12,3	13,4	13,7	11,8	12,2	10,3	9	7,7
Taxes intérieures de consommation (TIC) dont :	15,1	14,5	15,2	15,7	17,3	18,7	19,6	21,1	21,9	22,7	22,9
- TIC sur produits énergétiques	9,4	8,5	9	9,2	10,2	10,6	11,7	12,3	12,9	13,1	13,3
- TIC sur tabacs manufacturés	4,8	5,1	5,3	5,6	6,1	7	6,9	7,5	7,5	8,2	8,0
- Autres	0,8	0,8	0,9	0,9	1	1,1	1,1	1,3	1,4	5	1,5
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dont :	14,5	16,8	19,8	22,5	29	35,4	32,6	38,4	44,1	46,8	46,3
- TVA sur produits énergétiques	2,1	2,3	3	3,6	4	5,4	4,3	7,7	10,2	11,4	10,7
- Autres	12,4	14,5	16,8	18,9	25	30	28,3	30,7	33,9	35,4	35,7
Redevance gazoduc	0,7	0,8	1,4	1,6	1,4	1,7	1,7	1,4	2,2	2,1	2,3
Autres recettes	0,9	0,9	1	0,9	1	0,4	0,3	0,5	0,2	0,4	0,2
Total	41,8	44,4	49,8	53	62,1	69,9	66	73,6	78,7	81	79,4

En 2013, Les recettes douanières ont connu une diminution de 2,0% par rapport à l'année précédente, soit 79,4 MMDH contre 81 MMDH en 2012. Les principales rubriques ont enregistrées les évolutions suivantes :

* **DI** : chute des recettes au titre du droit d'Importation de 14,7%, en raison principalement de la baisse des importations taxables et des effets conjugués de la réforme tarifaire sur les produits agricoles et de l'accord agricole Maroc-UE, et accessoirement la poursuite du démantèlement tarifaire dans le cadre des ALE avec la Turquie et les Etats-Unis.

* **TVA** : régression de 1% qui s'explique essentiellement par la baisse des recettes perçues au titre des produits énergétiques.

Les efforts en matière de recouvrement des créances et de la lutte contre la sous facturation ont permis d'atténuer les baisses des impôts précités.

* **TIC** : légère hausse de 0,6%, qui provient des produits énergétiques (+1,5%) et des vins et alcools (+17,6%).

* **Redevance GAZODUC** : hausse de 8,5% ou +181,7 MDH.

LES RECETTES DOUANIÈRES

Globalement, le taux de réalisation des recettes douanières par rapport aux prévisions de la loi de finances pour l'année 2013 a atteint 95,7%, et ce en raison du recul des importations au moment où les prévisions retenues pour l'élaboration du cadre macroéconomique de la loi de finance tablaient sur une progression de près de 4%.

EVOLUTION DES RECETTES DOUANIÈRES PAR RAPPORT À CERTAINS AGRÉGATS

Evolution des recettes douanières par rapport à certains agrégats

(En MMDH)

Rubriques	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013(*)
Recettes douanières (1)	41,8	44,4	49,8	53,0	62,1	69,9	66,0	73,6	78,7	81,0	79,5
Droits d'importation (DI) (2)	10,6	11,4	12,4	12,3	13,4	13,7	11,8	12,2	10,3	9,0	7,7
Recettes fiscales (3) (**)	91,2	97,0	110,4	125,2	150,1	185,5	169,0	173,9	184,9	198,5	195,8
Part des recettes douanières (1)/(3) en %	45,9	45,8	45,1	42,3	41,4	37,7	39,0	42,3	42,6	40,8	40,6
Recettes ordinaires (4)	105,6	116,6	132,2	147,0	171,7	204,5	190,5	193,8	213,7	224,1	227,1
Part des recettes douanières (1)/(4) en %	39,6	38,1	37,6	36,1	36,2	34,2	34,6	38,0	36,9	36,2	35,0
Produit intérieur brut nouveau système (5)	477,0	500,1	522,6	575,3	616,3	688,8	732,4	764,3	802,6	849,2	952,2
Part des recettes douanières (1)/(5) en %	8,8	8,9	9,5	9,2	10,1	10,1	9,0	9,6	9,8	9,5	8,3
Ratio des droits d'importation par rapport au PIB en % (2)/(5)	2,2	2,3	2,4	2,1	2,2	2,0	1,6	1,6	1,3	1,1	0,8
Valeur des importations globales (6)	136,1	157,9	184,4	210,6	259,7	326,0	264,0	298,0	357,8	386,9	379,1
Taux de la pression fiscale (2)/(6) en %	7,8	7,2	6,7	5,8	5,2	4,2	4,5	4,1	2,9	2,3	2,0

(*) : Il s'agit de chiffres provisoires

(**) : Le montant des recettes fiscales intègre le tiers de la TVA affecté aux collectivités locales.

L'analyse des chiffres provisoires pour l'année 2013 révèle que la part des recettes douanières dans les recettes fiscales représente 40,6% contre 40,8% en 2012.

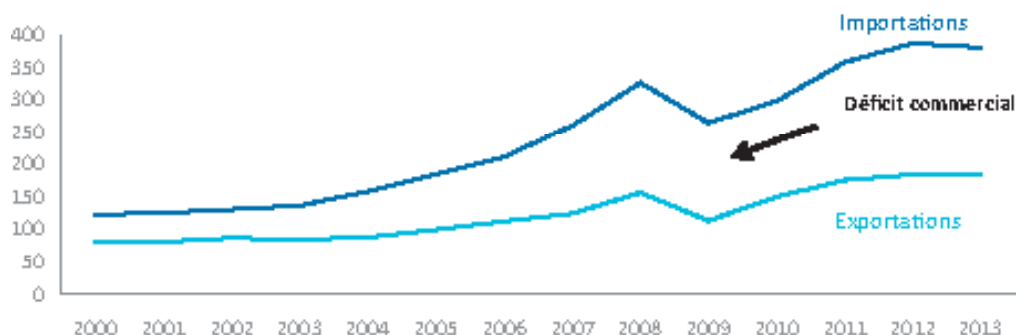
Rapportée aux recettes ordinaires hors privatisation de l'Etat, cette part s'est située à 35,0% en 2013.

Par ailleurs, le taux de la pression fiscale sur les importations a baissé notablement puisqu'il est passé de 7,8% en 2003 à 2,0% en 2013, soit une réduction de 74,4% en onze ans.

LES ECHANGES EXTÉRIEURS

BALANCE COMMERCIALE

Evolution de la balance commerciale de 2000 à 2013 (en MMDH)



(En milliards de DH : MMDH)

	2012	2013*	Var. en %
Importations	386,9	380	-1,8
Exportations	183,9	183,5	-0,2
Solde	-203,1	-196,5	-3,3
Taux de couverture en %	47,5	48,3	

*Chiffres provisoires

En 2013 le déficit de la balance commerciale a atteint 196,5 MMDH, soit une baisse de 3,3% par rapport à celui de 2012, en raison du recul des importations de près de 7 MMDH et d'une quasi-stagnation des exportations.

Evolution du taux de couverture des importations par les exportations (en %)



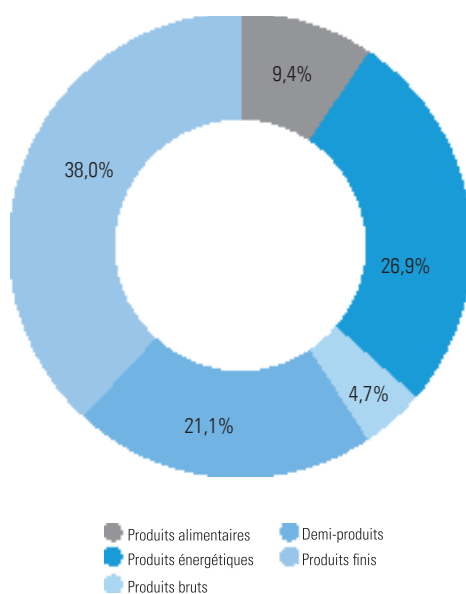
Les échanges globaux ont baissé de 1,3%, soit 563,5 MMDH contre 570,8 MMDH enregistrés en 2012. Les importations ont atteint 380 MMDH (386,9 MMDH en 2012) et les exportations 183,5 MMDH (183,9 MMDH en 2012). Le taux de couverture a ainsi atteint 48,3 %, soit 0,8 points de plus que celui enregistré une année auparavant.

La baisse de 1,8% des importations est conséquente de la diminution des achats, des produits alimentaires (-14,6% ou -6,1 MMDH), des produits bruts (-22,6% ou -5,2 MMDH) et des produits énergétiques (-4,2% ou -4,5 MMDH).

RÉPARTITION PAR GROUPEMENT D'UTILISATION

Importations

Structure des importations en 2013



(en MMDH)

Libellé des groupements	2012	2013*	Var en %
Produits alimentaires	41,8	35,7	-14,6
Produits énergétiques	106,6	102,1	-4,2
dont : pétrole brut	37,6	36,3	-3,4
Produits bruts :	23,0	17,8	-22,6
- d'origine animale et végétale	12,7	11,2	-11,8
- d'origine minérale	10,3	6,6	-35,9
Demi - produits	77,1	80,1	3,9
Produits finis :	138,4	144,3	4,2
- Biens d'équipement	73,2	80,5	9,9
- Biens de consommation	65,3	63,8	-2,2
Total	386,9	380,0	-1,8

*Chiffres provisoires

La structure des importations de 2013 révèle que plus du tiers (38%) des achats sont constitués de produits finis (produits finis de consommation et biens d'équipement). Les approvisionnements en produits énergétiques et demi-produits représentent respectivement 26,9% et 21,1%. Les produits alimentaires et les produits bruts sont successivement intervenus à hauteur de 9,4% et 4,7%.

En valeur, les importations de produits finis se sont établies à 144,3 MMDH, en hausse de 4,2% ou +5,8 MMDH par rapport à l'année 2012. Ce résultat est dû à l'augmentation des achats, des parties et pièces détachées pour véhicules industriels : +103% ou +2,3 MMDH, des appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques : +43,4% ou +1,9 MMDH et des moteurs à piston et leurs parties : +48,1% ou +1,6 MMDH.

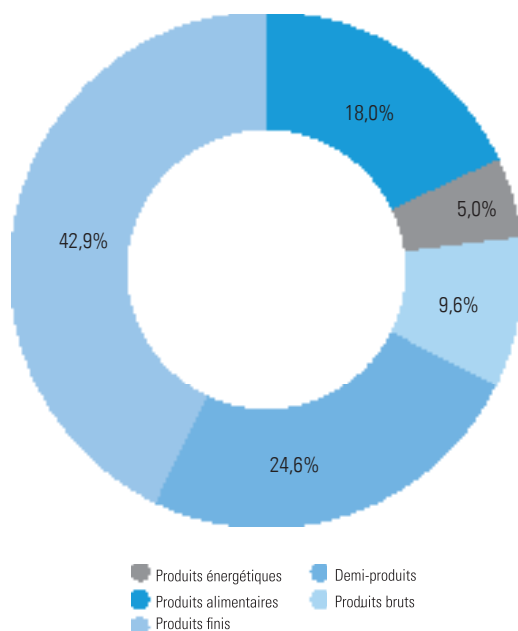
Les importations des demi-produits ont affiché une hausse de 3,9% par rapport à 2012. Elles ont porté entre autres, sur les matières plastiques et ouvrages divers en plastique, les produits chimiques, papiers et cartons les fils, barres et profilés en fer ou en cuivre ainsi que les demi-produits en fer ou en acier non alliés.

L'approvisionnement en produits énergétiques se sont rétractées de 4,2% d'une année à l'autre, soit 102,1 MMDH au lieu de 106,6 MMDH, en raison de la baisse des achats des principales composantes de cette famille de produits : pétrole brut (-3,4% ou -1,3 MMDH), gasoil et fioul (-3,6% ou -1,3 MMDH), les houilles, coques et autres combustibles similaires (-19,6% ou -1,2 MMDH) et le gaz de pétrole et autres hydrocarbures (-5,1% ou -1 MMDH).

Les importations de produits alimentaires ont fléchi de 14,6% ou -6,1 MMDH, suite notamment au recul des achats, du blé, de l'orge et du maïs (-33% ou -6,3 MMDH).

Exportations

Structure des exportations en 2013



(en MMDH)

Libellé des groupements	2012	2013*	Var en %
Produits alimentaires	29,2	33,0	12,9
Produits énergétiques	7,4	9,1	22,5
Produits bruts :	22,1	17,7	-20,0
- d'origine animale et végétale	3,3	2,8	-14,3
- d'origine minérale	18,8	14,9	-21,0
Demi - produits	52,8	45,0	-14,7
Produits finis :	72,1	78,6	9,0
- Biens d'équipement	27,4	32,0	16,6
- Biens de consommation	44,7	46,6	4,3
Total	183,9	183,5	-0,2

*Chiffres provisoires

Les exportations en 2013 ont accusé une légère baisse de 0,2% (-0,3 MMDH) par rapport à l'année précédente. Cette régression est imputable en majeure partie à la chute des ventes des phosphates et dérivés -22,9% ou -11,1 MMDH. Le secteur automobile, notamment la construction, a en revanche, réalisé une progression de +60,9% ou +3,4 MMDH, ce qui a permis d'atténuer la baisse des exportations globales.

La structure des ventes à l'étranger fait apparaître la prédominance des produits finis (biens de consommation essentiellement) avec 42,9% contre 39,2% en 2012, suivis des demi-produits avec 24,6% contre 28,7% en 2012, des produits alimentaires (18%) et des produits bruts (9,6%).

L'essentiel des produits finis est constitué de vêtements confectionnés : 24,2% (19 MMDH contre 19,5 MMDH en 2012 : -2,5%), suivi, des fils, câbles et autres conducteurs pour l'électricité : 21,7% (17 MMDH contre 15,2 MMDH : +12,2%), des voitures de tourisme : 11,5% (9,1 MMDH contre 5,6 MMDH : +60,9%) et des articles de bonneterie : 9,2% (7,3 MMDH contre 8,1 MMDH : -10,8%).

Les expéditions des demi-produits ont concerné en particulier les dérivés de phosphates (28,1 MMDH ou 67,2% du groupe), les composants électroniques (4,1 MMDH ou 9,9%) et les produits résiduels du pétrole et matières apparentées (4,1 MMDH ou 9,2%).

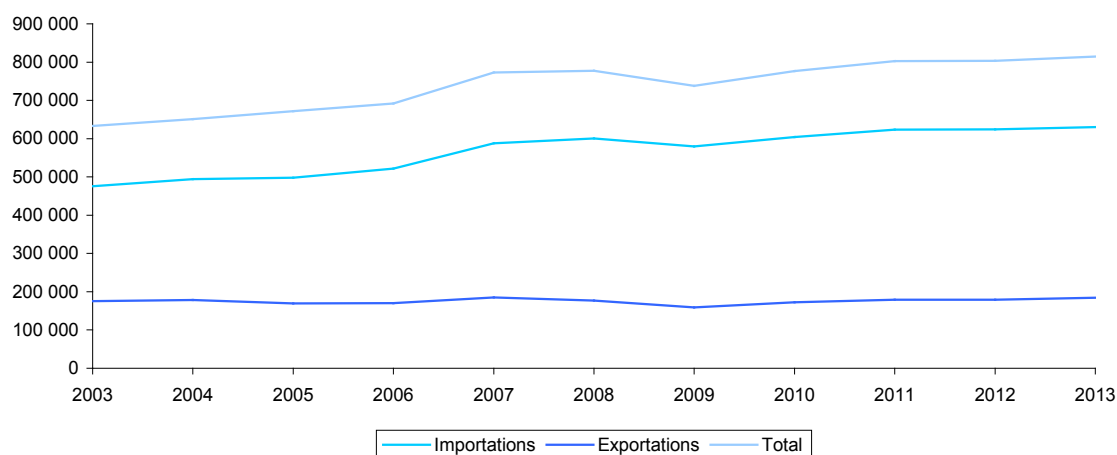
Les ventes des produits alimentaires ont enregistré une hausse de 8,7% par rapport à l'année 2012, suite aux résultats positifs affichés par certains produits (crustacés, mollusque et coquillage : +2,6%, préparations et conserves de poissons : +3,1%, les agrumes : +14,0% et les tomates fraîches : +1,9%).

LE NOMBRE DE DÉCLARATIONS (D.U.M) ENREGISTRÉES

ENSEMBLE DES RÉGIMES DOUANIERS

Rubriques	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Importations	475 372	495 395	509 423	542 624	587 994	600 479	579 550	603 852	623 624	624 451	630 569
Exportations	175 409	178 261	169 580	174 741	185 110	176 877	158 706	172 565	179 301	179 194	184 156
Total	650 781	673 656	679 003	717 365	773 104	777 356	738 256	776 417	802 925	803 645	814 725

Evolution du nombre de déclarations de 2003 à 2013



PAR FAMILLE DE RÉGIMES DOUANIERS

Rubriques		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Var en %	Part en %
IMPORTATIONS	ATPA (1)	117 750	121 785	113 565	100 610	106 547	104 658	102 440	99 337	-3,0	15,8
	Autres RED (2)	94 834	107 588	111 984	109 116	123 549	130 185	129 655	131 048	1,1	20,8
	Import simples (3)	315 654	344 497	360 728	356 554	361 090	375 335	378 631	387 340	2,3	61,4
	Autres	14 386	14 124	14 202	13 270	12 666	13 446	13 725	12 844	-6,4	2,0
TOTAL IMPORTATIONS		542 624	587 994	600 479	579 550	603 852	623 624	624 451	630 569	1,0	100,0
EXPORTATIONS	ATPA	99 308	105 304	99 223	84 848	91 225	91 608	89 389	87 796	-1,8	47,7
	Autres RED	28 502	31 463	33 170	31 975	32 074	32 601	32 663	33 579	2,8	18,2
	Export simples	45 451	46 763	43 046	40 414	48 009	53 861	55 774	61 524	10,3	33,4
	Autres	1 480	1 580	1 438	1 469	1 257	1 231	1 368	1 257	-8,1	0,7
TOTAL EXPORTATIONS		174 741	185 110	176 877	158 706	172 565	179 301	179 194	184 156	2,8	100,0
Total Général		-	717 365	773 104	777 356	738 256	776 417	802 925	803 645	814 725	1,4

(1) Admission temporaire pour perfectionnement actif

(2) Autres régimes économiques en douane

(3) Droit commun et autres importations simples : importations dans le cadre du régime 010 et autres importations dans le cadre des accords, les RED ou autres.

LE NOMBRE DE DÉCLARATIONS (D.U.M) ENREGISTRÉES

PAR DIRECTION RÉGIONALE

Sens	DIRECTIONS REGIONALES	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Var en %	Part en %
IMPORTATIONS	CASA PORT	166 093	179 386	173 663	157 179	150 735	154 484	151 704	143 293	-5,5	22,7
	CASABLANCA	235 639	251 607	263 382	258 304	272 142	276 745	272 985	277 141	1,5	44,0
	CENTRE	9 969	9 525	8 634	7 908	7 428	6 764	6 611	7 017	6,1	1,1
	CENTRE-SUD	7 357	7 767	7 928	7 095	7 160	7 140	6 611	6 585	-0,4	1,0
	AGADIR	12 686	13 870	15 193	14 471	13 727	13 785	14 318	14 295	-0,2	2,3
	LAAYOUNE	1 149	1 632	1 916	1 716	2 048	1 934	2 264	2 507	10,7	0,4
	NORD-EST	9 083	9 542	10 749	10 241	8 007	6 522	5 771	6 002	4,0	1,0
	TANTGER-MED								118 137		18,7
	NORD-OUEST	100 648	114 665	119 014	122 636	142 605	156 250	164 187	55 592	-66,1	8,8
TOTAL IMPORTATIONS		542 624	587 994	600 479	579 550	603 852	623 624	624 451	630 569	1,0	100,0
EXPORTATIONS	CASA PORT	27 241	26 673	24 820	18 827	20 426	20 812	21 820	21 078	-3,4	11,4
	CASABLANCA	56 212	60 326	59 583	54 576	57 772	58 273	55 002	56 975	3,6	30,9
	CENTRE	5 714	5 331	5 079	4 568	4 767	4 624	4 991	5 268	5,5	2,9
	CENTRE-SUD	15 640	14 364	13 045	11 036	11 928	11 104	10 410	10 279	-1,3	5,6
	AGADIR	8 775	9 344	9 200	10 218	9 540	8 701	9 652	10 694	10,8	5,8
	LAAYOUNE	1 550	4 266	4 846	4 799	8 527	10 356	11 856	14 806	24,9	8,0
	NORD-EST	2 021	2 158	1 873	1 656	1 330	1 189	1 044	903	-13,5	0,5
	TANTGER-MED								39 398		21,4
	NORD-OUEST	57 588	62 648	58 431	53 026	58 275	64 242	64 419	24 755	-61,6	13,4
TOTAL EXPORTATIONS		174 741	185 110	176 877	158 706	172 565	179 301	179 194	184 156	2,8	100,0
TOTAL GENERAL		717 365	773 104	777 356	738 256	776 417	802 925	803 645	814 725	1,4	

Au terme de l'année 2013, le nombre de déclarations enregistrées dans les bureaux douaniers a augmenté de 1,4% par rapport à celui enregistré en 2012. La part des déclarations d'importation a été de 77,4% contre 77,7% en 2012.

Le nombre de ces déclarations à l'importation a atteint 630 569 en 2013, en progression de 1% par rapport à l'année précédente. A l'export, le rythme de la hausse étant de 2,8%.

Globalement, 20,2% des déclarations ont été enregistrées à Casa-Port, contre 21,6% en 2012. Cette baisse d'activité s'explique essentiellement par la mise en place, hors de l'enceinte douanière de ce bureau, de magasins et aires de dédouanements rattachés au bureau de Casa-extérieur, dont la part est de 20,0%.

Les parts des bureaux de Tanger-MED et de Nouasser-Frêt ont représenté respectivement 19,3% et 18,8% cette année.

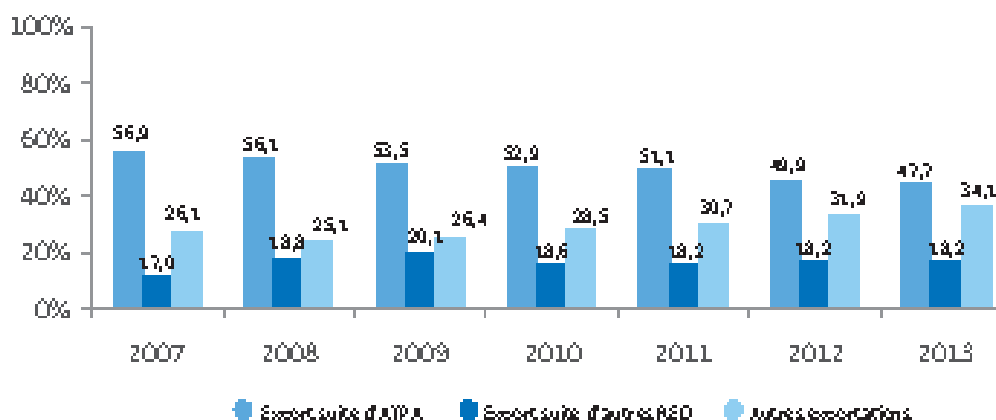
LES REGIMES ECONOMIQUES EN DOUANE (RED)

LES REGIMES ECONOMIQUES EN DOUANE (RED)

Structure des DUM enregistrées à l'import par régime



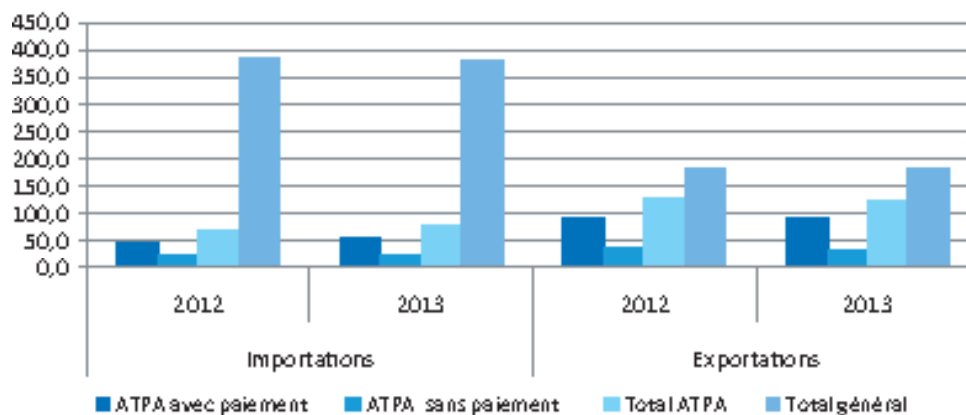
Structure des DUM enregistrées à l'export par régime



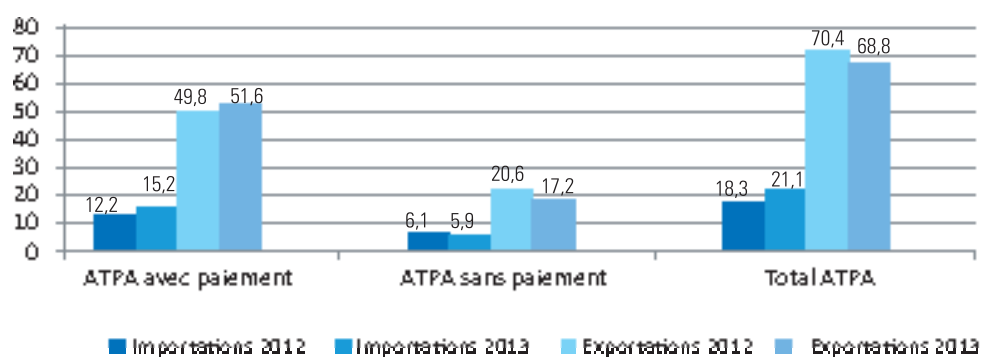
La part des opérations sous régimes économiques a régressé de 2% au cours de l'année 2013 par rapport à 2012, soit 43,2% au lieu de 44,1%, répartie comme suit :

- à l'importation : 36,5% contre 37,2% en 2012.
- à l'exportation : 65,9% contre 68,1% en 2012.

IMPORTANCE DES RED DANS LE COMMERCE EXTÉRIEUR



Importance des régimes de l'ATPA dans le commerce
(Part en %)



Evolution du volume des échanges dans le cadre des ATPA

SENS	REGIMES	1.000 Tonnes		Valeur en MMDH		Var en %
		2012	2013*	2012	2013*	
IMPORTATIONS	ATPA avec paiement	8 386,4	8 825,8	47,1	57,7	22,6
	ATPA sans paiement	261,7	189,4	23,7	22,4	-5,5
	Total ATPA	8 648,1	9 015,2	70,7	80,1	13,2
	Total général	45 622,2	42 984,0	386,9	380,0	-1,8
EXPORTATIONS	ATPA avec paiement	8 668,7	8 844,9	91,6	94,1	2,7
	ATPA sans paiement	1 184,0	1 303,9	37,9	31,4	-17,2
	Total ATPA	622,2	1 408,4	129,5	125,5	-3,1
	Total général	10 491,1	11 595,0	183,9	182,5	-0,7

MMDH : Milliards de DH

* : Chiffres provisoires

ATPA : Admission temporaire pour perfectionnement actif

Le volume des opérations commerciales réalisées dans le cadre des ATPA a représenté 36,5% de l'ensemble des transactions commerciales, soit 205,5 MMDH contre 200,3 MMDH en 2012 affichant ainsi une légère hausse de 2,6%.

Les importations effectuées en 2013 en ATPA RED ont atteint 80,1 MMDH, soit une hausse de 13,2% par rapport à l'année 2012. En revanche, les exportations se sont élevées à 125,5 MMDH, en baisse de 3,1% par rapport à l'exercice précédent.

FOCUS SUR LE REGIME DE L'ADMISSION TEMPORAIRE POUR PERFECTIONNEMENT ACTIF

A l'importation

Les principales catégories de produits importés en 2013 sous le régime de l'ATPA sont énumérées ci-après :

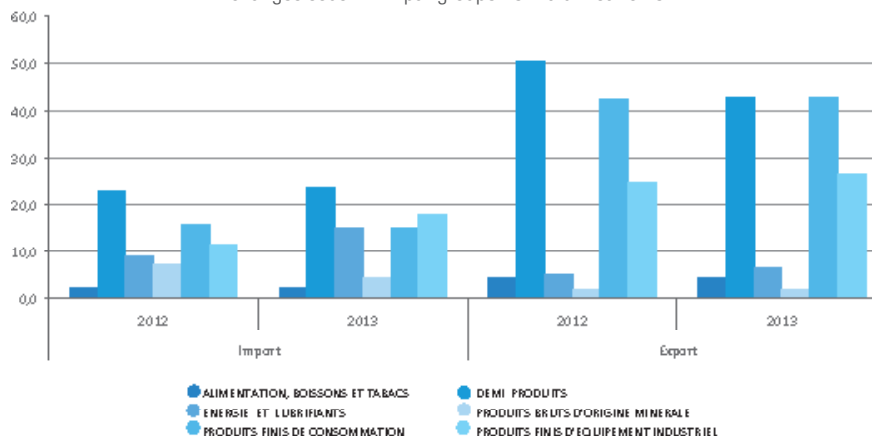
- les demi-produits : leur part s'est élevée à 29,2%. Les importations ont porté notamment sur l'ammoniac, les transistors, les fils, barres et profilés en cuivre, le tissu de coton et les fils et câbles électriques;
- les biens d'équipement industriel : ont atteint 22,4% des importations en ATPA contre 16,4% en 2012. Ils ont concerné essentiellement, les fils, câbles et autres conducteurs isolés pour électricité, les parties et accessoires pour voitures industrielles et les appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques et résistances ;
- les biens finis de consommation : ont représenté 18,8% des importations en ATPA. Il s'agit essentiellement du tissu de fibres synthétiques et artificielles, du tissu de coton, des étoffes de bonneterie, des vêtements confectionnés et des ouvrages divers en matière plastique;
- les produits énergétiques : leur part est de 18,6% contre 12,6% en 2012, constituée essentiellement de pétrole brut (98,5%);
- les produits bruts d'origine minérale : ont représenté 5,5% et ont concerné notamment les soufres bruts.

A l'exportation

Les exportations en suite d'ATPA au titre de l'année 2013 sont réparties comme suit :

- les demi-produits : ont représenté 34% des exportations réalisées dans ce cadre. il s'agit essentiellement des engrais naturels et chimiques, de l'acide phosphorique, et des composants électroniques (transistors) , dont les parts sont respectivement de 12,8%, 9,6% et 3,3% des dites exportations.
- les biens finis de consommation : ont contribué à 34 % des exportations en suite de l'ATPA, et sont prédominés par les vêtements confectionnés (15,1%), les articles de bonneterie (5,7%) et les voitures de tourisme (6,3%) ;
- les biens d'équipement industriel : avec une part de 21,1%, imputable surtout aux fils et câbles électriques (13,5%) et appareils pour la coupure ou la connexion des circuits électriques et résistances (2,5%) ; et
- les produits alimentaires : n'ont représenté que 3,5%, dont plus de la moitié sont, des crustacés, mollusques et coquillages, des fromages et des farines, gruaux, semoules et agglomérés de céréales.

Echanges sous ATPA par groupement d'utilisation en MMDH



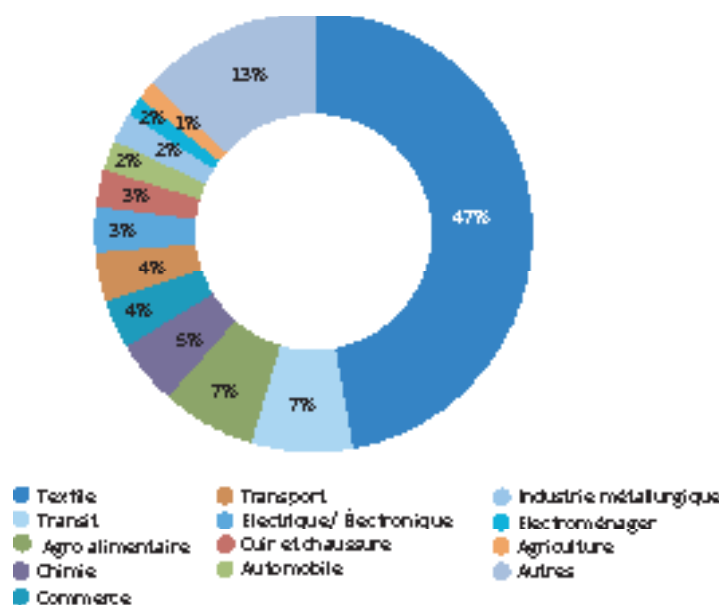
L'EVALUATION DES PRESTATIONS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES

LA CATÉGORISATION

Au cours de l'année 2013, 86 sociétés opérant dans différents secteurs d'activité ont manifesté l'intérêt pour le bénéfice des avantages du programme de catégorisation, portant ainsi le nombre total des demandes déposées depuis le lancement du programme à 721 entreprises.

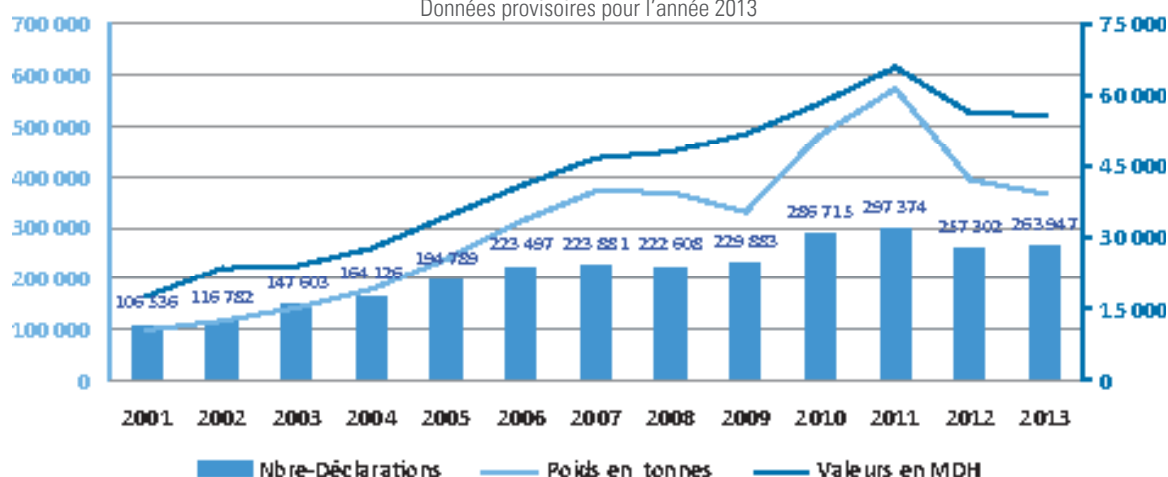
La répartition par secteur des 305 entreprises agréées à fin 2013 est reprise dans le graphique ci-après :

Répartition des entreprises catégorisées par secteur

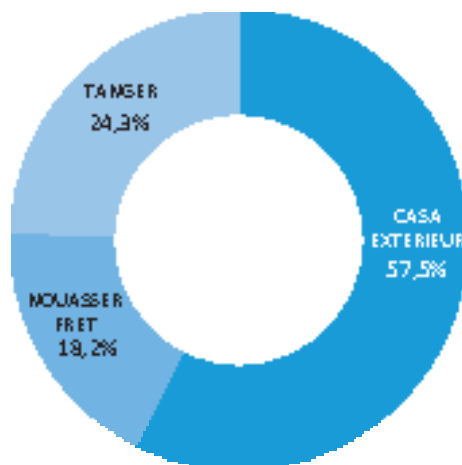


LES MAGASINS ET AIRES DE DEDOUANEMENT (MEAD)

Dédouanement des marchandises dans les MEAD
Données provisoires pour l'année 2013



Répartition de la valeur des marchandises dédouanées en 2013 dans les MEAD par bureau (en %)



L'ampleur de l'évolution du commerce extérieur suite à la mondialisation et à la mise en place de zones de libre-échange interpelle à une plus grande fluidité dans la circulation des marchandises et ce, par la décongestion des ports et des aéroports. La création des MEAD en dehors des enceintes douanières et portuaires s'inscrit dans cette optique afin de réduire les coûts de transaction des entreprises et améliorer, en conséquence, leur compétitivité.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEAD

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de MEAD	29	31	28	34	38	41	47	54	56	55	57	61

A titre indicatif, le nombre de déclarations en douane enregistrées en 2013 dans les MEAD a atteint 263 947 contre 257 302 en 2012.

Ces déclarations ont représenté 32,3% des déclarations enregistrées au niveau national en 2013 contre 32,0% en 2012.

La valeur des échanges extérieurs réalisée en 2013 dans ce cadre a atteint 56,0 MMDH contre 56,4 MMDH en 2012. Le bureau de Casa-Extérieur vient en tête avec 57,5% des déclarations en terme de valeur, suivi de Tanger avec 24,3%, et de Nouasser avec 18,2%.

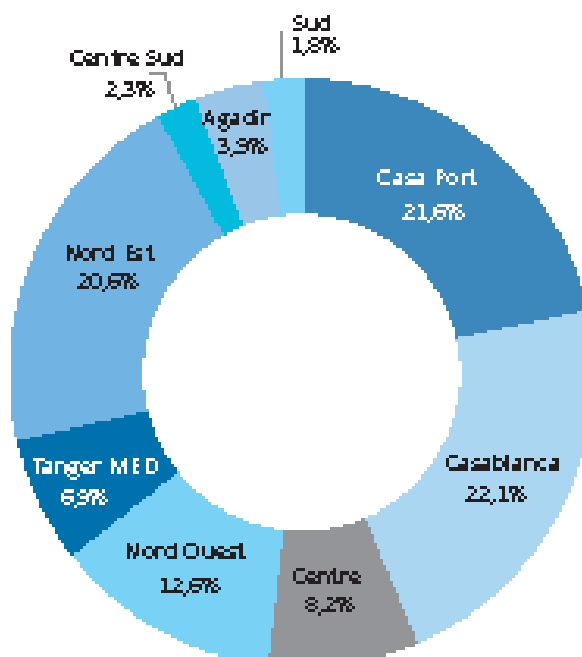
Le chiffre d'affaires à l'exportation a atteint 12,5 MMDH. Les importations en suite d'admission temporaire pour perfectionnement actif ont atteint 19,1% des importations réalisées dans les MEAD. Les exportations en suite de ce régime ont représenté 19,1% de la valeur totale des échanges dans les MEAD et 85,8% des exportations réalisées dans les MEAD.

La part des importations en provenance de l'Europe dédouanées dans ces enceintes a atteint cette année 81,9% contre 82,8% en 2012.

LE CONTENTIEUX

AFFAIRES CONTENTIEUSES

Part des affaires constatées par Direction Régionale au cours de l'année 2013 (en %)



	2012	2013*	Var en %
Affaires constatées (unités)	30 405	30 366	-0,1
Amendes perçues (en MDH)	320,2	259,7	-18,9
Droits compromis recouvrés (en MDH)	160,1	110	-31,3
Produits des ventes réalisées (en MDH) (1)	127,4	125,2	-1,8

MDH : Millions de DH

* Chiffres provisoires

(1) Véhicules inclus

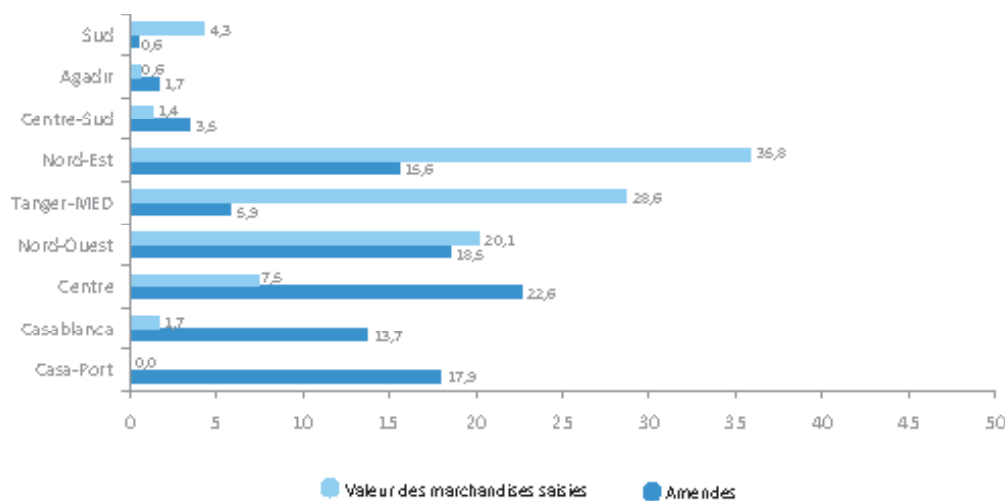
Le nombre d'affaires contentieuses réalisées au cours de l'année 2013 est resté quasiment au même niveau qu'en 2012, soit 30 366 affaires.

Sur l'ensemble de ces affaires, les agents des douanes ont constaté 76,8% en 2013 contre 80,7% en 2012.

Les affaires de visite ont représenté 50,5% du total des affaires constatées, soit une hausse de 5,9% par rapport à 2012.

En matière de constatation, la Direction Régionale de Casablanca arrive en tête avec 22,1% des affaires contentieuses réalisées, suivie de la Direction Régionale de Casa-Port avec 21,6%. Les parts des Directions Régionales du Nord-Est et du Nord-Ouest ont été respectivement de 20,6% et 12,6%.

Répartition de la valeur des marchandises saisies et des amendes perçues en 2013 (en%)



Sur un montant de 259,7 MDH d'amendes perçues au cours de l'année 2013, les affaires de visite et de changes ont représenté respectivement 34% et 24,4%. Les affaires de détention sans justification y ont concouru à hauteur de 22,1%. Celles des

LES MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DES MAROCAINS RÉSIDENT À L'ÉTRANGER (MRE) DU 05 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2013

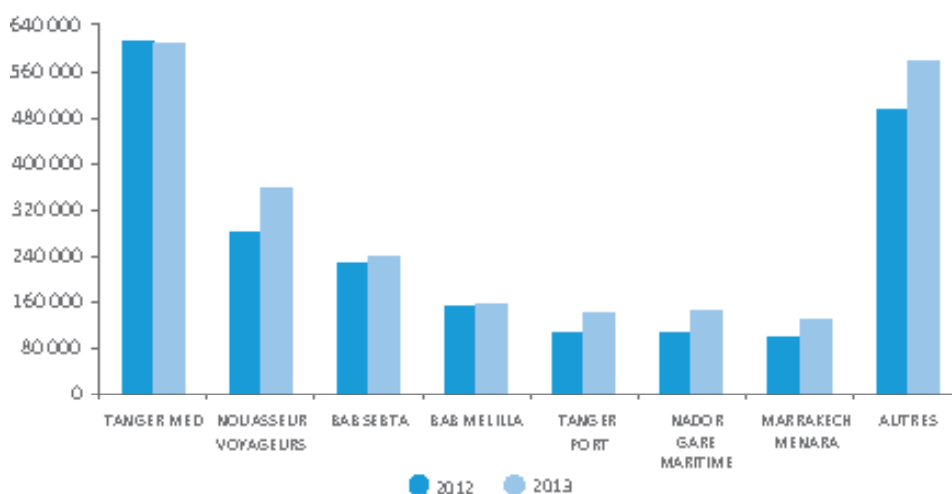
MOUVEMENTS DES PERSONNES

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Var en %
Entrées	1 466 376	1 729 279	1 871 139	1 936 334	2 177 739	2 066 965	2 066 849	2 372 280	14,8
Sorties	1 421 974	1 625 466	1 789 920	1 794 274	1 867 312	1 935 706	1 858 704	2 147 799	15,6
Total	2 888 350	3 354 745	3 661 059	3 730 608	4 045 051	4 002 671	3 925 553	4 520 079	15,1

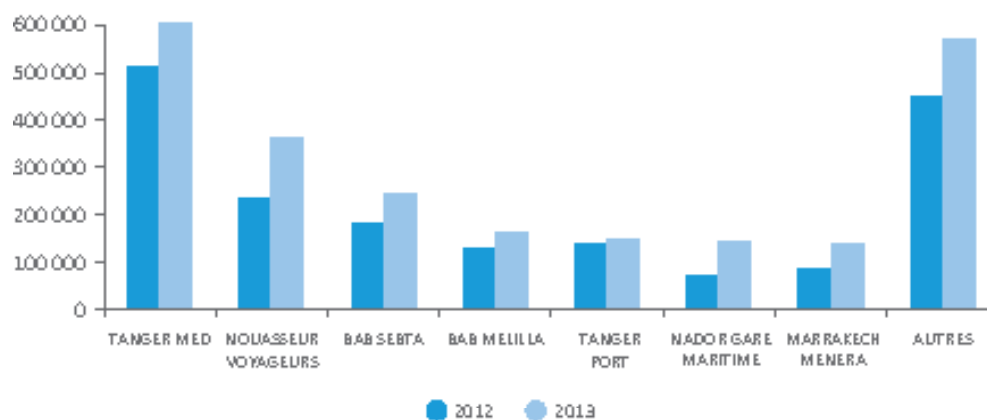
NB : - De 2005 à 2009, la période couverte commence du 16 juin au 15 septembre.

- En 2010 et 2013, la période couverte commence du 05 juin au 15 septembre, et ce, en raison du mois de Ramadan.

Mouvement des MRE à l'entrée au cours de la campagne 2013/2012



Mouvement des MRE à la sortie au cours de la campagne 2013/2012



LES MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DES MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER (MRE)

(DU 05 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2013)

Au cours de la période allant du 05 juin au 15 septembre 2013, le flux des MRE enregistré a été comme suit :

A l'entrée

Le nombre des MRE a atteint 2 372 280 contre 2 066 849 l'année dernière pour la même période.

A la sortie

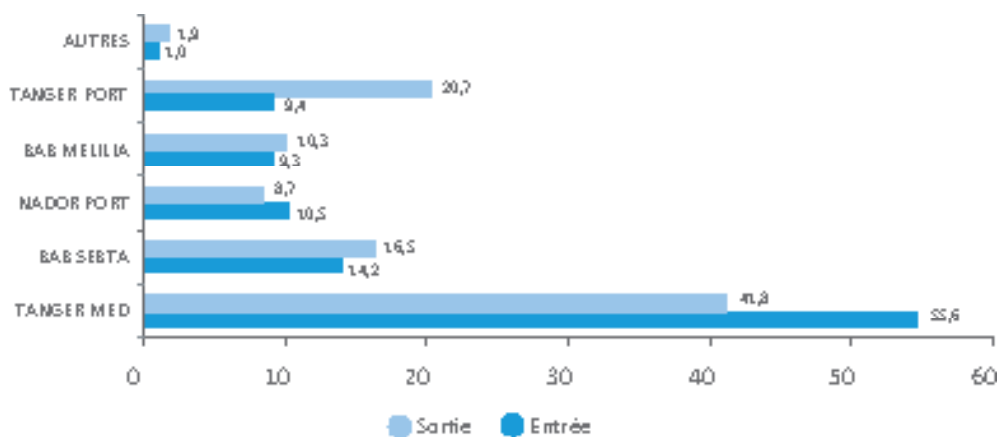
ce nombre a atteint 2 147 799 contre 1 858 704 un an auparavant, soit une augmentation de 15,6%.

Les principaux points de passage

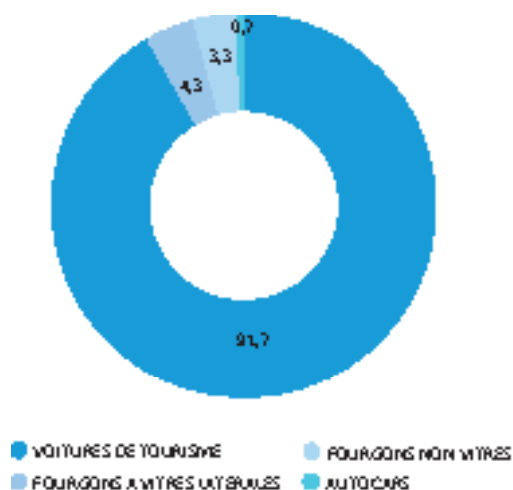
Sur l'ensemble des points de passage des MRE, 7 ont constitué un peu plus des $\frac{3}{4}$ du flux, il s'agit de Tanger MED, Nouasser, Bab-Sebta, Bab-Melilla, Tanger-Port, Nador-Port et Marrakech.

MOYENS DE TRANSPORT EMPRUNTÉS PAR LES MRE

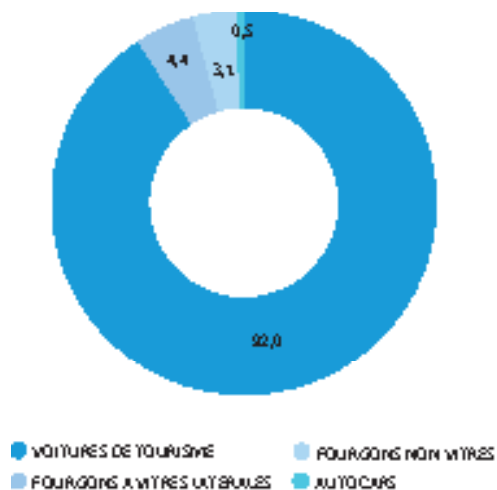
Structure du flux des moyens de transport empruntés par les MRE par principaux points de passage (en %)



Répartition des moyens de transport empruntés par les MRE à l'entrée en 2013



Répartition des moyens de transport empruntés par les MRE à la sortie en 2013



A l'entrée

Ont été recensés, 333 855 véhicules contre 309 186 l'année dernière, soit une hausse de 8%. Ce nombre est réparti comme suit :

- Voitures de tourisme : 91,7 % de l'ensemble ,
- Fourgons à vitres latérales : 4,3%,
- Fourgons non vitrés : 3,3% et
- Autocars : 0,7%.

Les ports de Tanger MED et Bab-Sebta ont assuré respectivement 55,6% et 14,2% des transits à l'entrée, suivis de Nador Port avec 10,5%.

A la sortie

Ont été recensés, 308 257 véhicules contre 274 273 l'année dernière, en hausse de 12,4%.

Les voitures de tourisme ont représenté 92% de l'ensemble des moyens de transport ayant traversé les frontières à la sortie, les fourgons à vitres latérales 4,4%, les fourgons non vitrés 3,1% et les autocars 0,5%.

LES MOUVEMENTS TRANSFRONTALIERS DES MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER (MRE)

(DU 05 JUIN AU 15 SEPTEMBRE 2013)

NOMBRE DE DÉCLARATIONS EN DOUANE DEPOSÉES PAR LES MRE

Le nombre de déclarations déposées par les MRE a connu une hausse de 5,6% par rapport à l'année dernière à la même date, soit 355 025 contre 336 310 en 2012.

La répartition par nature de déclaration est reprise dans le tableau ci-dessous :

Nature de déclaration	2012	2013	Var en %
DUM (1)	618	899	45,5
Déclarations occasionnelles (2)	886	933	5,3
T6 bis (3)	25 620	19 338	-24,5
D16 ter (4)	24 084	26 425	9,7
D16 Bis (5)	285 102	307 430	7,8
Total	336 310	355 025	5,6

(1) DUM : La Déclaration Unique de Marchandises ou Déclaration en détail, est un formulaire par lequel le déclarant communique les informations requises pour procéder au dédouanement des marchandises au titre d'un régime douanier donné

(2) Déclaration Occasionnelle : il s'agit de déclarations d'importation de marchandises, sans motif commercial, souscrites par les voyageurs.

(3) T6 bis : Quittance de paiement des droits et taxes des marchandises importées par les voyageurs.

(4) D16 ter : Déclaration d'admission temporaire, souscrite via internet, pour les véhicules automobiles importés par les personnes ayant leur résidence habituelle à l'étranger (MRE) et venant séjourner temporairement au Maroc

(5) D16 Bis : Déclaration d'admission temporaire, déposée manuellement, pour les véhicules automobiles importés par les personnes ayant leur résidence habituelle à l'étranger (MRE) et venant séjourner temporairement au Maroc

RECETTES SUR LE DÉDOUANEMENT DES MARCHANDISES

Les recettes encaissées à l'occasion du dédouanement de marchandises importées par les M.R.E sont passées à 78,0 MDH contre 86,6 MDH en 2012 à la même date, enregistrant ainsi une baisse de 10%.

AFFAIRES CONTENTIEUSES

A l'entrée :

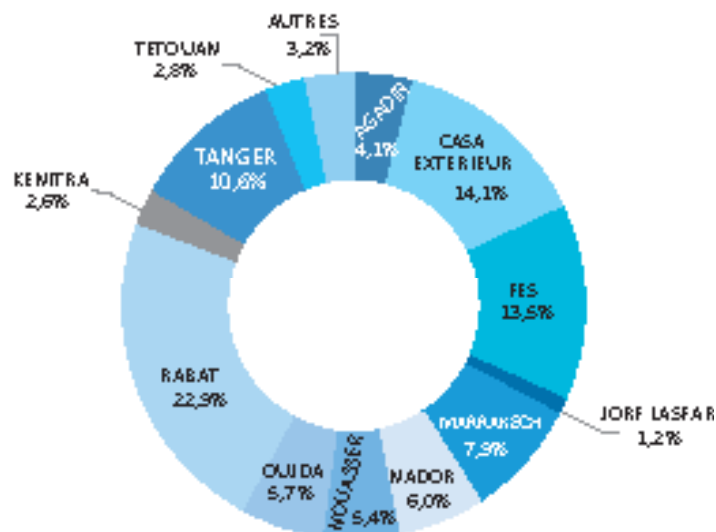
Le nombre d'affaires contentieuses constaté a été de 2 128 affaires contre 2 149 en 2012; soit une baisse de 1%.

A la sortie :

Le nombre a été 3 978 affaires contre 3 392 l'année précédente, soit une augmentation de 17,3%.

LA MISE À LA CONSOMMATION DES VOITURES DE TOURISME

Mise à la consommation des voitures de tourisme d'occasion par Circonscription douanière en 2013
(répartition des montants des droits et taxes perçus en %)



Année	Type de voiture de tourisme (Nombre d'unités)			Droits & taxes perçus en MMDH		
	neuves à l'état monté (CBU)	d'occasion	Total	neuves à l'état monté (CBU)	d'occasion	Total
2011	69 925	20 758	90 683	3,3	1	4,3
2012	95 116	30 246	125 362	3,4	1,3	4,7
2013*	86 169	19 182	105 351	2,9	1	3,9
Var 13/12 en %	-9,4	-36,6	-16	-12,9	-24,1	16

* Données provisoires

Au cours de l'année 2013, le nombre de voitures de tourisme d'occasion a chuté de 36,6% par rapport à 2012. La même tendance a été constatée pour le dédouanement des voitures neuves (CBU), soit -9,4%.

Parmi les voitures d'occasion dédouanées en 2013, 89,9% avaient plus de trois ans d'âge (92,2% en 2012 et 97,2% en 2010) dénotant ainsi un rajeunissement du parc automobile.

La ventilation en 2013 du nombre de voitures d'occasion dédouanées par circonscription se présente comme suit en pourcentage :

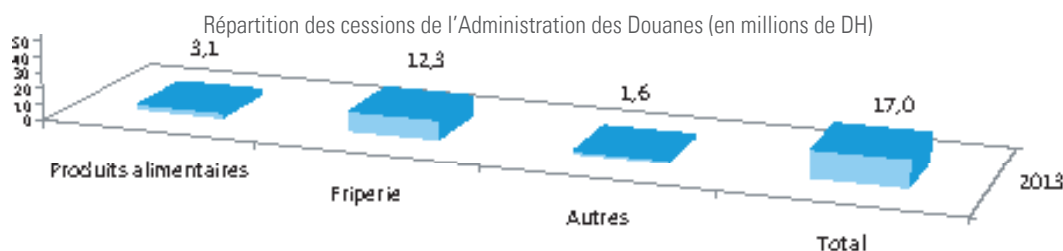
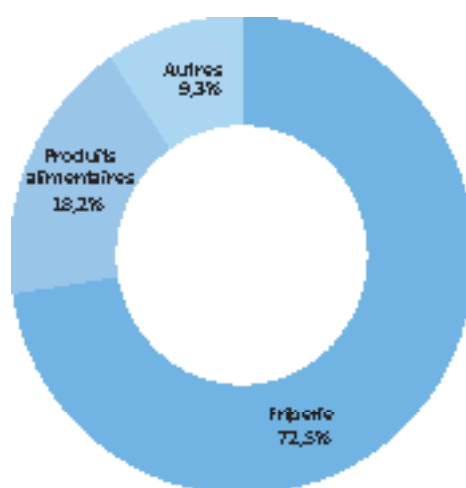
. Rabat	:	14,2%
. Fès	:	14,1%
. Casa-Extérieur	:	11%
. Nador	:	9,3%
. Oujda	:	9%
. Marrakech	:	8,6%
. Tanger	:	8,3%
. Autres bureaux	:	25,5%

L'ACTION SOCIALE DE L'ADMINISTRATION AU PROFIT DES ORGANISMES ET OEUVRES DE BIENFAISANCE

CESSIONS GRATUITES DES MARCHANDISES SAISIES

Dans le cadre de ses activités en faveur de l'action sociale, l'Administration des Douanes et Impôts Indirects a procédé à la cession gratuite de marchandises saisies au profit de certains organismes d'œuvres de bienfaisance et de départements ministériels. Ces marchandises concernent essentiellement la friperie, les produits alimentaires et les articles domestiques et électroménagers.

Répartition des cessions gratuites par nature de produits (en %)



Les principaux bénéficiaires de ces dons sont l'Entraide Nationale, le Ministère de la Justice et le Croissant Rouge Marocain, qui ont été destinataires respectivement de 74,2%, 0,7% et 5,5% de la valeur de ces marchandises. Le reste a été réparti entre les autres associations et œuvres de bienfaisance.

Répartition des cessions gratuites des marchandises par organisme (en %)

